



Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 17	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 6
--	-----------------------------	--------------------------	-----------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 18 septembre 2024

Vote(s) pour : 40
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Mardi 24 septembre 2024,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2024-09-24-BD-58 :

Attribution d'une subvention à l'Association Courants d'Arts, dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans d'Arts à Metz.

Rapporteur : Madame Sylvie ROUX

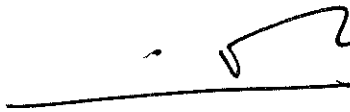
Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la demande formulée par la CCI Moselle Métropole Metz qui vise à promouvoir la création ainsi que de la reprise d'entreprise sur le territoire,
VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,
VU le Budget Primitif 2024,
CONSIDERANT l'intérêt porté par Metz Métropole aux sujets de développement et de promotion des professionnels de l'artisanat et de l'artisanat d'art,
CONSIDERANT l'opportunité que revêt ce marché pour promouvoir les métiers et les réalisations des artisans d'art,

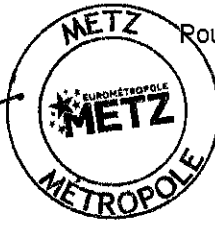
DECIDE d'allouer une subvention de 1 500 €, (soit 18% du budget 2024 de l'association), au titre du Développement Economique, pour l'organisation et la promotion du 3^{ème} marché des artisans d'art à Metz en septembre 2024.

Metz, le 25 septembre 2024

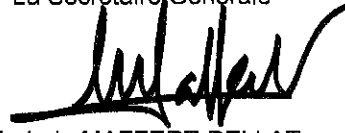
Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20240924-2024-09-DB58-DE

Numéro de l'acte : 2024-09-DB58
Date de décision : mardi 24 septembre 2024
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution d'une subvention à l'Association Courants d'Arts, dans le cadre de l'organisation du Marché des Artisans d'Arts à Metz
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/09/2024
Numéro AR : 057-200039865-20240924-2024-09-DB58-DE
Document principal : 99_DE-58.pdf

Historique :

26/09/24 17:20	En cours de création	
26/09/24 17:22	En préparation	Catherine DELLES
29/09/24 09:34	Reçu	Catherine DELLES
29/09/24 09:34	En cours de transmission	
29/09/24 09:41	Transmis en Préfecture	
29/09/24 10:02	Accusé de réception reçu	